



RÉFÉRENT-E-S HARCELEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES

2 jours (14 heures)

L'Isle-d'Espagnac

26 et 27 février 2026

15 et 16 octobre 2026

**Prix net participant
900€**

DÉLAIS D'ACCÈS :

Jusqu'à 3 jours avant en fonction du nombre de participants

MODALITÉS D'ACCÈS :

Sur entretien préalable et validation du besoin avec un conseiller puis un bulletin d'inscription dûment complété

PUBLIC VISÉ

Responsables RH, Assistants(es) RH, Membres du CSE et de la CSSCT ou toute personne intéressée.

PRÉREQUIS

Aucun

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques & méthodologiques.
Etude de cas pratiques

OBJECTIFS

OBJECTIFS ET APTITUDES

- Comprendre le cadre juridique et la définition de la mission.
- Maîtriser les rôles et les missions et moyens spécifiques des RHS.
- Organiser efficacement la mission au sein de l'entreprise.

PROGRAMME ET COMPÉTENCES

RAPPEL DU CADRE JURIDIQUE ET DES OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR EN MATIÈRE DE SST.

- La loi Avenir Professionnel et les divers changements relatifs à la SST.
- Les obligations de l'employeur liées à la SST.
- Le périmètre d'application de la mission.

LA DÉFINITION CONCRÈTE DU CONCEPT ET DU RÉFÉRENT

- La notion du harcèlement sexuel et sa portée. - Les agissements sexistes et leurs caractères.
- Le HS et le droit pénal.
- La notion de faute inexcusable de l'employeur.
- La mission du Référent HS : son pouvoir et ses responsabilités.

L'ORGANISATION PRATIQUE DE LA MISSION

- Les préalables réglementaires à l'organisation.
- L'identification du Référent HS.
- L'organisation matérielle des conditions d'exercices.
- Les partenaires extérieurs et leur rôle.
- Les contours et les limites du rôle du Référent.
- Les outils pratiques du Référent.

INFORMATIONS

Restaurant et hébergement
paiement sur place (CB, chèque,
espèces)

NOS INDICATEURS :

[indicateurs-FC-
qualiopi-123-2024-
avec-2023.pdf\(ccicharente-
formation.fr\)](https://indicateurs-FC-qualiopi-123-2024-avec-2023.pdf)

RÈGLEMENT INTÉRIEUR NOS INDICATEURS



SITE DE FORMATION HANDI-ACCUEILLANT

LA PRÉVENTION

- Le Harcèlement et les agissements comme risques professionnels.
- Les actions préventives possibles et leur mise en place.
- L'implication et le rôle des salariés dans la prévention.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle des acquis par le formateur en fin de session

CONTACTEZ NOTRE EQUIPE 

 05 45 90 13 13
 formation-continue@ccicharente-formation.fr

Date mise à jour : 08/10/2025